



Participant au PVCTT,

Cette année, le conseil d'administration de la Fédération canadienne du mouton (FCM) a ratifié les changements apportés aux redevances des programmes de la FCM afin de s'assurer que les programmes sont administrés de manière durable et selon le principe du recouvrement des coûts. Le nouveau barème tarifaire pour le Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT) est comme suit :

<i>Programme</i>	<i>Redevance des membres de la FCM</i>	<i>Redevance des non-membres</i>
Programme volontaire de la certification des troupeaux à l'égard de la tremblante	125 \$ par année	250 \$ par année

Le conseil d'administration de la FCM a créé les catégories de membres affiliés et de membres associés à l'intention des éleveurs qui résident dans des provinces ou des territoires qui ne sont pas membres de la FCM, et de tous les éleveurs de chèvres. Les redevances pour les membres affiliés et les membres associés sont comme suit :

- Les organismes, les compagnies constituées en personne morale et les ministères ou organismes des gouvernements provinciaux et fédéraux peuvent devenir membres affiliés. Un membre affilié peut nommer un directeur au conseil d'administration de la FCM, participer et voter à toutes les réunions de l'organisation et donner son avis sur les enjeux. La redevance des membres affiliés se situe entre 2 000 \$ et 4 000 \$ par année, selon le budget annuel du membre.
- Les personnes, les organismes, les compagnies constituées en personne morale et les ministères ou organismes des gouvernements provinciaux et fédéraux peuvent devenir membres associés. Un membre associé ne peut pas nommer de directeur, mais peut participer à toutes les réunions de l'organisation et donner son avis sur les enjeux. La redevance des membres associés s'élève à 100 \$ par année.
- En prévision de l'arrivée des nouveaux membres, le conseil d'administration de la FCM élaborera une politique sur l'éthique à l'intention des membres et des directeurs.

Si vous souhaitez devenir membre affilié ou membre associé, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse info@cansheep.ca ou composer le 888 684-7739.

Meilleures salutations,

Claire Knubley
Coordonnatrice nationale du projet sur la tremblante
Tremblante Canada – Fédération canadienne du mouton
Case postale 10
Williamsburg (Ontario) K0C 2H0
Numéro sans frais : 1 866 534-1302
Numéro régional : 613 652-1824
Télécopieur : 613 652-1599
Courriel : admin@scrapiecanada.ca
Site Web : www.scrapiecanada.ca